

## CA PLEIRAA du 19/01/2017

PRÉSENTS : C.MIGLIORELLI, C. REBELLE, M.SICOT, O.PORQUET, F. BAZIN-GROS, J.DUCLOS (audioconférence) F.PATEL, A.FINKEL, F.LAURANT  
EXCUSEE : F.VENDITELLI

### Retour sur le journée de formation du 15.12.1016 :

- Participation à la journée du 15.12 jugée satisfaisante avec un peu plus d'une centaine de personnes.
- Questionnaire d'évaluation : 67 remis. La question posée était sur l'utilité à la pratique des interventions. L'intervention jugée la plus utile est celle sur la contraception, pourtant la moins référencée. Attentes très différentes selon le type de public.
- Proportion de SF dans le public = 35% ; 50% de médecins ; 10% CCF ; autres = IDE, secrétaires.
- Recommandation salle blanche a été jugé peu utile, mais pouvait intéresser les personnes peut être non présentes à savoir celles des régions un peu désertées où l'accès est difficile.
- La première prescription de contraception a été jugée utile à la pratique.

Les documents sont sur le site de PLEIRAA.

### Quelle suite à donner à cette demi-journée de formation en 2017 ? :

- 23 personnes ont préféré le format demi-journée
- en même temps, vue le nombre de proposition de thématique à aborder, le format journée paraît plus approprié, on adopte donc pour **le format journée entière**.
- discussion autour de la date .:

Attention la journée inter réseau de périnatalité change, cette année à Chambéry en 2017 fin novembre (le 3ème jeudi donc le 16/11/2016 et la suivante en Auvergne l'ANCIC 13 et 14 octobre

le CNGOF est prévu 6 et 8 décembre, mais ce n'est pas le même publique que PLEIRAA qui participe.

Les journées AFC sont en mars.

Est discuté de changer d'époque : au printemps ? Mais cela implique qu'une année il n'y aura pas de journée régionale, et en même temps on doit faire une AG chaque année. On décide donc de maintenir la première quinzaine de décembre, et de faire l'AG avec la demi-journée. **La date du jeudi 14 décembre 2017 est arrêtée.**

C'est intéressant de faire venir des gens en dehors de la région car sont détachés des problématiques locales. Mais attention à ne pas croire que les parisiens peuvent mieux enseigner que des sages-femmes locales etc.

**Donc est décidé de faire une journée entière le jeudi 14 décembre 2017 avec des petites ateliers le matin et une plénière l'après-midi, à la Croix Rousse.**

**Corine Rebelle s'occupe de voir pour la salle.**

**On peut miser sur 150 personnes avec une plénière et 2 petites salles donc en tout 3 salles.**

### **Point financement des projets de PLEIRAA :**

Les décisions vont tarder plusieurs mois d'après MJ Communal, il va falloir rencontrer le remplaçant de Mme. JANODI. Certaines décisions vont être prises avant les élections présidentielles. Donc être pro actif avant pour solliciter l'ARS. MJ Communal ne doit pas tout faire toute seule, il faut la soutenir.

Combien de temps passe les plus impliquées d'entre nous pour PLEIRAA ?

Marie y passe une heure par jour.

Anne 2 heures par semaine

### **Compte rendu du dernier CA.**

Approbation à l'unanimité du dernier CA.

### **Élection du bureau :**

- Olivia vice-présidente,
- Catherine, vice-présidente,
- Françoise, membre du CA
- Marie ok présidence,
- Florence Dizin-Gros, membre du CA
- Françoise Laurant, membre du CA
- Corinne Rebelle, membre du CA
- Anne ANGOTTI, trésorière, mais nécessité d'un comptable+++
- Aurélié Finkel secrétaire
- Françoise Venditelli, membre du CA
- Julie Duclos, coordonnatrice réseau périnat Auvergne, invitée CA

**- Élection à l'unanimité à 9 personnes.**

### **Création de différentes commissions.**

Il semble fondamental de travailler en commission si nécessaire. Approbation par le CA. La composition de ces commissions est souple, si certains souhaitent ou peuvent par moment y participer :

- commission formation : organisation pratique et démographique (quel besoin où?), Catherine Migliorelli, elle aura besoin des CV de chaque membre du CA
- administratif, gestion du site internet, Marie et Aurélie
- commission scientifique, avec référentiel, François
- commission organisation journée régionale : Corinne

Et en plus on rappelle que le bureau s'occupe du financier, éventuellement de la création d'une plaquette de présentation de PLEIRAA

### **Organisation du CA :**

On décide d'alterner une fois le jeudi et une fois le mardi. Les dates sont fixées pour l'année 2017.

Le mardi 11 /04 au matin à 8h30 à 12H00, à Chambéry,

Le jeudi 22 juin à Chambéry le matin,

Le mardi 26 septembre, le matin

Le jeudi 23 novembre, le matin

Est proposé que soit créé un planning commun avec tous les réunions prévus, planning partagé. Marie et Aurélie s'en occupent

Aurélie se renseigne pour héberger documents accessible au CA+++ (protocoles, compte rendus de réunion etc.)

### **Question formations proposées par PLEIRAA en 2017 :**

- demande de subvention à l'ARS de 2 formations permettant l'indemnisation des participants, nous n'aurons pas l'argent tout de suite donc à organiser sur le 2ème semestre, mais c'est tard++

- autre possibilité utiliser l'agrément DPC dans lequel on peut être intervenants-formation sans indemniser les participant, organisation gratuite ou payante

-Marie a demandé aux réseaux de périnatalité de faire un état des lieux demandes de formation : ELENA a répondu, de quoi faire une formation 24 à 25 personnes (st Étienne)

- A Clermont : état des lieux en cours pour l'instant une grosse douzaine de personne intéressées. Un premier atelier de formation a été fait a F. VENDITELLI en novembre 2016

-il faut continuer à organiser une formation sans coût bénévolement, payante à 2CS 50 euros

- Il faut : un expert qui parle, un expert local, un expert administratif et un expert CCF

-question : quelle participation administrative des réseaux périnat, sont-ils prêts à financer, à soutenir ces formations ?

-formation à la soirée : FAF MG Form prend en charge la salle, le budget des intervenants, la collation

Est donc proposé :

Formation début avril ST Étienne avec François PATEL +/6 Catherine

Fin mars à Clermont Catherine et Marie

2em semaine de mars : réseau local de Grenoble pour mise à jour, en soirée

Le 6 avril journée à Grenoble, formation indemnité DPC, organisé par le réseau de périnatalité, sur une remise à niveau. Cette journée était initialement prévue le 2 février mais faute d'inscrit il a été décidé de reporter la date. A voir s'il y aura assez d'inscrit.

### **Point divers, discuté au fil du CA.... :**

On se questionne sur les appréhensions de la part des sages-femmes à la pratique des IVG médicamenteuses et surtout des complications.

F. PATEL rappelle qu'il n'y a presque pas de complications des IVG, donc il est important de dédramatiser et de se former.

Pour cela, il est importante de continuer à s'appuyer sur les réseaux locaux, c'est complémentaire au réseau régional.

Le réseau local est un objectif afin de sécuriser les intervenants. Les personnes ressources sont assez clairement identifiées et les personnes sont joignables.

Il faut être soutenu par le pouvoir politique.

F. LAURANT : installation cet après-midi du comité technique de l'ARS qui est dans chaque département, c'est une structure qui doit veiller à ce fonctionnement en réseau. Il faudra se renseigner plus précisément sur ce qui a été discuté.

### **Point concernant les mail et la liste de discussion**

Est abordé la gestion du mail, on en reçoit trop ; pas de solution évidente. Bien penser à ne transmettre que l'essentiel, à vérifier à qui sont adressés les mails.

Concernant la liste de discussion, François insiste sur la nécessité d'avoir un référentiel de qualité, et avis professionnel

C. Rebelle fait remarquer que par exemple lors des journées du réseau de périnatalité est abordé les difficultés sur des cas précis, dans une démarche d'analyse de la pratique.. Cela nécessite fondamentalement de la bienveillance. Puis dans la suite de ces journées sont abordés dans un second temps les protocoles. Lors de ces journées certains n'étaient pas d'accord avec les protocoles proposés, cela n'a pas posé de problème, comme il y avait de la bienveillance, cela permet de pouvoir avancer, chacun à sa manière, et travailler ensemble.

Cela est d'autant plus pertinent que l'orthogénie est un domaine politique...

Rappel : 1 grossesse sur 4 OU 5 aboutit à une IVG.

Cette démarche peut être intéressante au niveau des réseaux locaux.

Importance à l'ARS de savoir qui fait quoi, comment les gens pratiquent comme pour la contraception d'urgence par exemple.

Se pose la question d'éditer un référentiel par PLEIRAA, cela ne paraît pas possible.

En fait **PLEIRAA a un rôle de diffusion de référentiel**, à condition qu'il existe.

Un rôle de statuer sur la qualité du référentiel choisi

On peut s'éveiller aux différents référentiels.

C'est la commission scientifique avec discussion en CA pour proposer certains référentiels par exemple lors des listes de discussions.

YANNICK Carillo du département de Médecine générale de Grenoble a proposé à A.FINKEL d'intégrer le séminaire sur le contraception mais Aurélie ne pas y aller le 2/02, François PATEL est intéressé, Aurélie les mettra en contact.

### **A FAIRE :**

- chaque commission avance vers ses objectifs...

Tous les membres du CA potentiellement formateur-trisse : envoyer son CV à Catherine Migliorelli

-Anne nous envoie un modèle de note de frais et chacun d'entre nous lui envoyons la note avec justificatif (à l'adresse?)

-Corinne : se renseigne pour la salle à la Croix Rousse

- Marie et Aurélie essayent de créer un planning commun avec toutes les réunions prévues, planning partagé. M

- Aurélie envoyer une liste avec les mails de chacun,

-Aurélie se renseigne pour héberger documents accessible au CA+++

-Aurélie envoie les modifications de statut de l'association et le PV de l'AG à la préfecture

- Le bureau devra choisir une date au plus vite pour sa prochaine réunion